



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 100486

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la question de la difficulté quotidienne rencontrées par les personnes aveugles et malvoyantes. Le nombre de personnes concernées par le handicap visuel est estimé à 1,7 million soit 3 % de la population et ce chiffre augmente avec l'allongement de l'espérance de vie. Au nom du principe d'égalité, il est indispensable que tous les citoyens, notamment les plus faibles, puissent avoir la possibilité d'être autonomes en toutes circonstances. Or, du fait de l'absence de dispositifs adaptés, de nombreuses personnes se trouvent confrontées à de réelles difficultés dans des situations les plus banales de la vie courante. À titre d'exemple, le simple accès aux machines de paiement par carte bancaire est parfois très compliqué et ne permet un accès correct aux malvoyants. Il semblerait indispensable que le déploiement des machines appropriées aux malvoyants se développe afin de leur permettre de payer leurs achats par carte bancaire. Ces machines qui existent déjà doivent se composer de gros chiffres et de couleur visible, avec des écrans lumineux qui favorisent la vision ainsi que le placement à hauteur des yeux. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de mettre en œuvre des mesures concrètes afin d'améliorer l'autonomie des personnes malvoyantes ou aveugles dans des situations de la vie quotidienne notamment pour faciliter leurs achats par carte bancaire.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100486

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2016](#), page 9209

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)